



CONSIGNES SYNDICALES à afficher en salle des maîtres



La **passion
du métier**
ne suffit pas

Il nous faut
**du temps
et des moyens.**

Le SNUipp-FSU
de LOIRE ATLANTIQUE
8 place de la gare de l'état
case postale n°8
44276 Nantes cedex 2
snu44@snuipp.fr 02.40.35.96.63



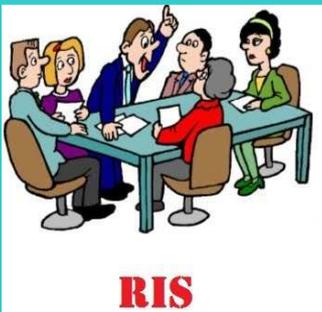
Les 108 heures, c'est nous qui décidons !

- ▶ En se réappropriant les heures d'APC comme les équipes le souhaitent.
- ▶ En ne remontant pas de tableaux de contrôle.



Pas de limitation du droit de grève !

- ▶ En ne renvoyant pas les déclarations d'intention de grève à l'administration.
- ▶ En continuant à prévenir les familles.



Ne restons pas isolé(e)s !

- ▶ En participant aux réunions d'informations syndicales (RIS) – comme c'est notre droit – et en les décomptant de nos animations pédagogiques (9h max.) et/ou d'une demi-journée de classe.



Halte aux beaux discours sur la direction !

- ▶ En simplifiant nous-mêmes les tâches administratives. En répondant quand on a le temps.
- ▶ En choisissant de ne pas communiquer notre numéro de téléphone personnel.



L'ISAE ou l'ISOE pour tous !

- ▶ pour les oubliés, en refusant la responsabilité de professeur référent et de professeur principal.